

## Résultats de l'enquête 2020 concernant les besoins en places d'accueil extrafamilial

Selon l'article 6 de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE), tous les 4 ans, les communes fribourgeoises sont tenues de procéder à une enquête portant sur le nombre, le type et les besoins en places d'accueil extrafamilial. Depuis l'entrée en vigueur de la LStE la Commune de Villars-sur-Glâne a déjà réalisé deux enquêtes, à savoir en 2012 et en 2016. Notre Commune devant effectuer sa troisième enquête au cours de 2020, elle a, pour ce faire, mandaté la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF).

À la mi-2020, la FAEF a envoyé 1'038 questionnaires (2012 : 1'130 ; 2016 : 1'140) aux familles villaroises ayant des enfants en âge préscolaire et en scolarité obligatoire afin de connaître leurs besoins en matière de structures d'accueil extrafamiliales. La FAEF a reçu en retour 354 questionnaires (2012 : 264 ; 2016 : 347) ce qui correspond à un taux de réponses de 34,10% (2012 : 23,36% ; 2016 : 30,44%). Cette augmentation graduelle du taux de réponses peut s'expliquer par l'importance grandissante accordée par les parents à l'accueil extrafamilial dans le cadre de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Des 343 familles ayant répondu quant à leur cercle scolaire, le 42,4% des questionnaires provenait du cercle scolaire de Cormanon, alors que les questionnaires provenant des cercles scolaires des Dailles (Rochettes) et – nouvellement – du Platy, représentaient chacun le 23,6% du total. Seul le 10,4% des questionnaires provenait du cercle scolaire de Villars-Vert. Dans ce dernier quartier, les familles s'entraident souvent entre elles pour la garde des enfants et sollicitent moins les services proposés par la Commune.

Si, en comparant les résultats de 2020 à ceux de 2016, nous remarquons d'un point de vue global une certaine stabilité dans les caractéristiques des familles. Il sied néanmoins de relever une augmentation de la catégorie des familles avec un taux d'activité de plus de 170% (+ 8,68%).

Au total 202 familles sur 347, soit 58,21% de l'ensemble des familles ayant répondu au sondage ont des enfants en âge préscolaire. La majorité des répondants de cette catégorie, soit 125 personnes ou 61,88%, font appel à un service de garde, que ce soit crèche ou assistance parentale. Le reste des sondés ne fait pas appel à ces services. Sur un total de 227 enfants en âge préscolaire, 38 enfants, soit 16,75%, ont besoin d'une prise en charge supplémentaire. Le mode d'accueil principalement recherché par les familles et celui des crèches. Environ la moitié du besoin supplémentaire de prise en charge concerne notamment 18 enfants en dessous de 2 ans. Les places en nurserie étant limitées (ex. dans les 2 crèches de la FAEF seul 26 places sur les 64 autorisée par le SEJ) l'enquête laisse percevoir un certain besoin qui tend à devenir plus pressant à moyen terme.

Sans vouloir entrer dans le détail des résultats de l'enquête (ces derniers peuvent être consultés sur le site Internet de la Commune), pour l'instant, le nombre de places d'accueil préscolaire actuellement disponible est de nature à couvrir, si pas totalement, du moins en grande partie des besoins actuels des familles villaroises. En effet, depuis 2012, la Commune de Villars-sur-Glâne a été proactive. Le nombre de places d'accueil dans les crèches a ainsi passé de 95 en 2012 à 107 places en 2016 et à 113 places en 2020. Ceci a pu se faire grâce aux deux crèches de la FAEF (Arc-en-Ciel et les Dauphins) et aux conventions passées avec trois crèches privées (Cap Canaille, Pop et Poppa et Le Bosquet) ainsi que quelques placements ponctuels consentis dans d'autres crèches.

Par ailleurs, des structures d'accueil de type école maternelle (2 à 4 ans) ou groupe-jeux (année précédant l'entrée à l'école enfantine) sont également proposées aux familles de Villars-sur-Glâne. Seul 18,73% (65 sur 349) des réponses, représentant 65 enfants, signalent un intérêt pour ce type de structure. Il est à noter que les horaires d'ouverture sont difficilement conciliables avec les contraintes professionnelles des familles. L'offre concerne plus spécifiquement les familles travaillant à un faible pourcentage et ayant la possibilité d'accompagner leurs enfants à l'école maternelle ou au groupe-jeux. La durée des activités est de 2h à 2h30. De tels accueils répondent cependant à un besoin de socialisation important. Si nous considérons le travail effectué par le groupe-jeux de Villars-Vert, destiné essentiellement aux enfants allophones, il est indéniable que de telles structures ont un rôle social à jouer au sein de la Commune.

Au niveau des accueils extrascolaires (AES), le sondage ayant été réalisé à la mi-2020, les besoins exprimés concernaient des enfants commençant l'école au mois d'août. Ces besoins ont pu être satisfaits lors de la rentrée puisqu'actuellement il n'existe aucune liste d'attente. En effet, depuis 2016 la Commune a pu faire face à une forte augmentation de la demande de places d'accueil extrascolaire grâce en particulier aux nouveaux AES de Cormanon (mars 2018) et du Platy (août 2019). À titre d'exemple, si en 2016 les AES de la Commune comptaient un total de 132 places d'accueil sur l'heure de midi, en 2020 elles s'élèvent à 219, soit une augmentation de 87 places correspondant à une croissance de 65% de l'offre. Exception faite pour certaines plages horaires qui n'ont pas pu être ouvertes, faute d'un nombre minimal d'enfants, les besoins des familles sont majoritairement couverts par les AES gérés par la FAEF.

À noter encore qu'à Villars-sur-Glâne, une partie du besoin en places d'accueil que ce soit pour des enfants en âge préscolaire ou en âge scolaire, est couvert par 11 accueillantes en milieu familial de l'association « famiya » (nouvelle dénomination de l'ex-Accueil familial de jour de la Sarine) bénéficiant du soutien de la Commune. En 2019, 75 familles pour un totale de 103 enfants, dont 60% en âge préscolaire, ont eu recours à ce type de placement.

Si dans la rubrique « observations » un certain nombre de parents considéraient que les tarifs pratiqués sont plutôt élevés, il sied de relever que parmi les critères de choix, tant pour les accueils préscolaires que pour les AES, le prix ne se classait finalement qu'à la 6<sup>ème</sup> place, précédé dans l'ordre par une alimentation équilibrée, la qualification du personnel, la proximité avec le domicile, une activité en plein air ou jardin voire encore les horaires d'ouverture.

Certes, pour les parents plaçant leurs enfants dans les structures d'accueils extrafamiliales cela représente un coût non indifférent, mais cela reviendrait bien plus cher sans les subventions accordées par la Commune voire par l'Etat-employeur.

Le Conseil communal remercie vivement tous les familles qui ont contribué à l'enquête. Il tiendra compte autant que possible des résultats de l'enquête en vue de ses efforts visant à soutenir les familles dans la conciliation de la vie familiale et vie professionnelle et continuera à s'engager pour assurer un nombre suffisant de places d'accueil extrafamilial et un encadrement de qualité.

Marco Aurelio Andina

Conseiller communal en charge du Dicastère des générations, de l'intégration et de l'animation  
Président de la FAEF